



FONDS DE CONSOLIDATION DE LA PAIX AU BURUNDI

RAPPORT NARRATIF FINAL SUR LES PROGRES REALISES

Organisation des Nations Unies Destinataire:

PNUD

*Domaine prioritaire: JUSTICE ET
REFORME DU SECTEUR DE LA
SECURITE*

No et Titre du Projet: BDI/B/4-00057805

Rapport No.: 5

*Période couverte par le rapport: Du 24 juillet
2007 au 31 mars 2011*

Budget du Projet (PBF):6, 900,000 USD

Liste des Partenaires d'exécution:

- Le projet « Appui à la formation de la Police Nationale » financé par la Coopération Technique Belge
- Le « Programme de Recensement et d'Identification du Policier » (PRIP) financé par les Pays Bas à travers l'ONG ICTJ
- Le Ministère des Transports, Postes et Télécommunications à travers l'ONATEL
- Le Ministère de la Défense Nationale et des Anciens Combattants à travers le bataillon Génie Services

*Etendue/Couverture géographique du
projet:*

Tout le pays

Abréviations et acronymes:

- 1 BINUB : Bureau Intégré des Nations Unies au BURUNDI.
- 2 PNUD : Programme des Nations Unies pour le Développement
- 3 SSR-SA: Security Sector Reform – Small Arms.
- 4 PNB: Police Nationale du BURUNDI
- 5 PRIP : Programme de recensement et d'identification du personnel de la PNB
- 6 E/R : Emetteur- récepteur
- 7 ICTJ : Centre international pour la justice transitionnelle
- 8 MROP : Maintien et rétablissement de l'ordre public
- 9 CGPJ : Commissariat général de la police judiciaire
- 10 ONG :Organisation Non Gouvernementale
- 11 CTS : Comité Technique de Suivi
- 12 CISNU : Centre Intégré des Services des Nations Unies
- 13 USD : United States Dollar
- 14 DEX : Direct Execution
- 15 JMEU : Joint Monitoring and Evaluation Unit
- 16 RTNB: Radiotélévision Nationale du Burundi
- 17 HF : High Frequency
- 18 VHF : Very High Frequency
- 19 CAP : Comittee for Approval of Proposals
- 20 DAO: Dossier d'Appel d'Offres
- 21 ONATEL: Office National des Télécommunications

Durée du projet/Projet clôturé:

- ***Trois ans et six mois***

RAPPORT NARRATIF

TABLE DES MATIERES

COVER PAGE	1
TABLE DES MATIERES	2
I.CONTEXTE DU PROJET	4
1.1. Contexte général.....	4
1.2. Contexte d'exécution et partenaires.....	4
II.BUT	6
2.1. Objectifs et produits.....	6
2.2. Liens avec le plan prioritaire de consolidation de la paix pour le Burundi.....	7
2.3. Adaptations de stratégies de mise en œuvre.....	7
2.4. Acteurs principaux d'exécution.....	8
III.RESSOURCES	8
3.1. Ressources financières.....	8
3.2. Révisions budgétaires.....	9
3.3. Personnel national.....	9
3.4. Personnel international.....	9
IV. MODALITES D'EXECUTION ET DE SUIVI	9
4.1. Modalités d'exécution.....	9
4.2. Procédures d'acquisitions.....	10
4.3. Modalités de suivi et évaluation.....	10
V. RESULTATS	11
5.1. Le volet Equipement Individuel du Policier.....	12
5.2. Le volet Transmissions Radio.....	13
5.3. Le volet Informatisation.....	14
5.4. Tableau des équipements et services acquis.....	15
5.5. Note sur les activités résiduelles.....	18
VI. LECONS APPRISES ET RECOMMANDATIONS	19
6.1. Contraintes majeures et retard dans l'exécution.....	19
6.2. Impact des partenariats clés.....	19
6.3. Leçons apprises et pérennisation des acquis.....	20
ANNEXE	21

I. CONTEXTE DU PROJET

1.1 Le contexte général

Le projet est une initiative conjointe du Gouvernement du BURUNDI et de l'Organisation des Nations Unies. Il se réfère directement au Plan Prioritaire de Consolidation de la Paix au BURUNDI. Le projet a été approuvé le 01/08/2007 et a démarré ses activités le 24/10/2007. La clôture opérationnelle du projet est intervenue le 31 mars 2011

Pendant la crise, les fonctions policières étaient assurées en grande partie par des forces militarisées (Forces Armées Burundaises et leur Gendarmerie). La Loi n°1/23 du 31 décembre 2004 établit une police républicaine ayant pour mission d'assurer l'ordre et la tranquillité publique, la protection des personnes et des biens, au service de la démocratie, inspirant confiance et respect.

Le personnel de la PNB est issu de l'intégration des anciens corps de police, de l'armée, de la gendarmerie et de membres des Partis et Mouvements Politiques Armés. Il avait donc, en majorité, une formation et/ou une expérience à caractère militaire peu appropriées aux missions d'une police de proximité, ce qui conduisait encore trop souvent à des violations des droits des citoyens que la PNB est censée protéger.

Dès sa création, la PNB a été déployée sur toute l'étendue du territoire, jusqu'au niveau de la Commune, sans que les moyens nécessaires à son déploiement effectif aient toujours été disponibles.

De même, les conditions de travail dans lesquelles le personnel de la PNB devait accomplir ses missions étaient encore caractérisées par un manque notoire d'équipements de base, d'uniformes et attributs, de capacité de gestion informatique et de matériel de transmission et roulant.

Le Gouvernement prévoyait, à travers ce projet, de procéder à la démilitarisation de l'apparence des membres de la PNB dans l'exercice de leurs missions en introduisant le port d'un nouvel uniforme, d'attributs réglementaires et l'utilisation d'équipements appropriés. D'autre part, afin de renforcer la cohésion de cette nouvelle institution et la discipline qui y règne, ses structures de commandement et de contrôle doivent pouvoir communiquer entre-elles sur toute l'étendue du territoire national et ses services capables d'intervenir rapidement et efficacement. En ce sens, le projet a prévu la création des centres d'opérations, l'acquisition de matériel roulant, de moyens de transmissions et la mise en place d'un réseau informatique.

1.2 Le contexte d'exécution et les partenaires

Le projet a été mis en œuvre sous l'autorité du Ministère de la Sécurité Publique avec l'appui du BINUB et du PNUD qui ont la responsabilité finale auprès du siège pour les aspects programmatiques et financiers. Le projet a été géré et coordonné dans le cadre de la structure suivante :

- Le Comité de Pilotage Conjoint pour l'examen et l'approbation des rapports périodiques et les rapports d'évaluation d'impact. Les co-présidents du Comité de Pilotage Conjoint avaient la responsabilité globale pour la bonne réalisation du projet.

- Le Comité Technique de Suivi pour la supervision stratégique, l'approbation du plan de travail, le suivi régulier des performances et le règlement de tout différend.
- Le Directeur National était co-responsable de la supervision générale et de l'orientation de la mise en œuvre du projet ainsi que de la mobilisation des intrants de la partie nationale.
- L'Unité de Gestion et de Coordination pour le développement des plans de travail, la coordination quotidienne des activités et les réquisitions du projet, la préparation régulière des rapports financiers et narratifs. L'Unité de Gestion et de Coordination était placée sous la supervision de la Section intégrée SSR-SA (BINUB) pour appuyer les aspects programmatiques, administratifs et financiers du projet.

La structure de base dans la mise en œuvre du projet était l'Unité de Gestion et de Coordination. Cette équipe a élaboré et présenté les plans de travail annuels et trimestriels au Comité Technique de Suivi pour approbation. Un rapport y relatif était ensuite transmis au Comité de Pilotage Conjoint. Un rapport trimestriel était adressé au CTS et au Comité de Pilotage Conjoint. Toute modification touchant les activités du projet ou l'allocation budgétaire devait être préalablement autorisée par le CTS.

Les partenaires principaux dans la mise en œuvre du projet étaient le BINUB-PNUD et le Gouvernement du Burundi. Ces partenaires ont travaillé en étroite collaboration sur toutes les étapes de l'exécution du projet. Le projet a été exécuté et mis en œuvre avec l'appui du BINUB et du PNUD qui ont la responsabilité finale auprès du siège pour les aspects programmatiques et financiers.

Le PNUD est responsable de la gestion des fonds alloués ainsi que toute transaction financière.

Le projet de recensement et d'identification des effectifs de la PNB (PRIP) a fourni le numéro matricule de chaque policier ainsi qu'une partie de la base de données du logiciel de la gestion du personnel, carrières et paie.

La PNB est l'entité bénéficiaire du projet.

Les services et biens ont été procurés à travers le Centre Intégré des Services des Nations Unies (CISNU), géré par le PNUD

En outre, le projet a initié des partenariats parallèles avec des institutions de différents secteurs. Il a été fait recours aux expertises suivantes:

- Le Ministère de la Défense nationale et des Anciens Combattants à travers le bataillon Génie Service a été sollicité pour la mise à niveau électrique des locaux qui demeure une condition préalable pour l'installation des réseaux informatiques et des transmissions radio ;

- Le Ministère des Transports, Postes et Télécommunications à travers l'agence des télécommunications ONATEL, a été interpellé pour son expertise technique en la matière, permettant l'installation de deux pylônes sur lesquels sera porté leur système hertzien associé (réseau informatique étendu) et de cinq stations relais radio assurant ainsi une couverture sécuritaire optimale sur l'ensemble du territoire grâce au réseau des transmissions à travers les cinq régions de la Police Nationale du Burundi.

- La société Star Systems est intervenue dans l'installation du réseau informatique étendu de la PNB ainsi que dans la formation des utilisateurs de la base de données et des Administrateurs du réseau informatique

II. BUT

2.1 Objectifs et Produits (outputs)

▪ Objectifs du projet

Le projet s'inspire du Plan Prioritaire de Consolidation de la Paix. La professionnalisation de la Police Nationale du Burundi (PNB) passe par la dotation d'équipements individuels appropriés, le renforcement de l'intégration, de la discipline et de l'identification aisée des policiers par la population, ainsi que par le renforcement des capacités opérationnelles en communication et en informatique de la police. Toutes ces dispositions sont de nature à améliorer la gestion des services de police, la couverture sécuritaire du pays à travers un échange efficace d'informations et une intervention rapide pour secourir les citoyens et protéger leurs biens. La vision générique vise la transformation de la Police Burundaise en une Police Nationale de Proximité proche de la population et des communautés, ayant la capacité d'assurer la sécurité des personnes et des biens dans le respect des principes républicains et des droits des individus, afin de permettre à ce corps de contrôler efficacement la situation sécuritaire du pays et de mieux coordonner les activités des services sur le renforcement des capacités opérationnelles.

L'objectif principal du projet était donc de **permettre la transformation de la PNB en une police de proximité ayant la capacité d'assurer la sécurité des personnes et des biens dans le respect des principes républicains et des droits des individus.**

Cet objectif principal se subdivise en deux objectifs spécifiques à savoir :

- **Renforcer la discipline, l'esprit de corps et la confiance de la population en la police par une plus grande responsabilisation des membres de la PNB par :**
 - La sensibilisation de la population et du personnel de la PNB sur les changements des uniformes et attributs ;
 - La formation de spécialistes en administration et gestion, en complément des autres activités de formation appuyées par les bilatéraux ;
 - La dotation de chaque policier d'une tenue complète conforme à la législation en vigueur et retrait des anciennes tenues ;
 - La distribution du livret sur la déontologie en kirundi et en français.
 - L'organisation des émissions pilotes radiodiffusées de la PNB
 - Le retrait progressif des armes de guerre en possession des policiers

- **Permettre à la PNB de contrôler efficacement la situation sécuritaire du pays et de mieux coordonner les activités des services par :**
 - La mise en place des centres d'opérations et de réseaux de transmissions ;
 - La formation des officiers de police en gestion des centres d'opérations
 - L'installation du réseau informatique ;
 - La formation du personnel concerné à l'utilisation des équipements et logiciels fournis ;
 - L'acquisition de matériel roulant au profit du CGPJ.
 - La mise en service d'un numéro d'appel gratuit (numéro vert) dans les différents

centres d'opérations et sensibilisation de la population sur son existence et utilisation

▪ **Résultats attendus**

- Consolidation du processus d'intégration de la PNB et renforcement de la discipline, de l'esprit de corps ;
- Identification rapide et facile du policier au cours de l'exécution de ses missions;
- Identification et retrait progressif des armes non-adaptées aux missions de la Police
- Restauration de l'image et de la crédibilité de la police aux yeux de la population

- Maîtrise de la gestion quotidienne de l'état sécuritaire national ;
- Amélioration de la discipline et respect des droits humains par l'amélioration des mécanismes de suivi du personnel de la PNB ;
- Meilleure coordination des activités et de la gestion des différents services de la PNB ;
- Gestion interne de la police modernisée et plus transparente

2.2 Liens avec le plan prioritaire de consolidation de la paix pour le Burundi

Le projet a contribué aux objectifs de consolidation de la paix dans la mesure où les résultats atteints cadrent parfaitement avec le Cadre Stratégique de Lutte contre la Pauvreté et le Plan Prioritaire de Consolidation de la Paix à savoir participer à la promotion d'une police professionnelle, proche et au service du citoyen. Ces résultats répondent aux préoccupations quotidiennes du citoyen dans la protection de ses biens, droits et libertés publiques.

2.3 Adaptations de stratégies de mise en œuvre nécessaires en vue de l'atteinte des résultats en fonctions des résultats attendus (si nécessaire)

Dans l'optique d'une mise en œuvre des synergies disponibles sur le plan local, le PNUD a signé deux lettres d'accord en faveur de deux entreprises de droit public :

- Le bataillon Génie Services du Ministère de la Défense Nationale et des Anciens Combattants a été chargé de la réfection de 51 bureaux de la PNB désignés pour recevoir les équipements informatiques et des transmissions radio
- L'Office National des Télécommunications (ONATEL) a été chargé de l'installation de cinq stations relai radio,

de l'installation de deux pylônes autoportants pour le réseau informatique étendu et de la fourniture et installation des faisceaux micro-wave à porter sur lesdits pylônes

2.4 Acteurs principaux d'exécution

Les partenaires principaux dans la mise en œuvre du projet sont le BINUB-PNUD et le Gouvernement du Burundi. Ces partenaires ont travaillé en étroite collaboration sur toutes les étapes de l'exécution du projet.

III. RESSOURCES

3.1 Ressources financières Projet 00057805 (BDI/B/4)

Fonds PBF

Tableau budgétaire récapitulatif

N°	Année	ASL/ (USD)	Dépenses annuelles (USD)	Total Dépenses/(USD)	%	Source de Fonds
1	2007	6,900,000	505 123,63	505 123,63	7%	PBF 30000
2	2008	6,394,876	3 547 810,99	4 052 934,62	59%	PBF 30000
3	2009	2,847,065	1 959 715,24	6 012 649,86	87%	PBF 30000
4	2010	887,350	386 611,00	6 399 260,86	93%	PBF 30000
5	2011(Au 31 mars 2011)	500,397	213 116,00	6 612 376,86	97%	PBF 30000

Fonds TRACK

N°	Total budget	Total dépenses	%
1	364219,51	364219,51	100

Les taux d'exécution budgétaires annuels sont tirés du CDR généré par le système ATLAS

3.2 Révisions Budgétaires

Des révisions budgétaires ont été régulièrement initiées notamment pour prendre en compte le nouvel ASL au début de chaque exercice. La révision budgétaire a été en outre organisée pour intégrer dans le budget les fonds TRAC destinés à la gestion du contentieux sur les tenues MROP et pour réintégrer dans le budget le montant qui avait été bloqué pour payer le lot de ces uniformes qui se sont révélés défectueux

3.3 Personnel national

a) Personnel 2007-2009 (7)

- 1 Coordonnateur de projet : Désiré HIMIRIMANA
- 1 Chargé de projet Logistique : Gaspard HABARUGIRA
- 1 Chargé de projet Transmissions : Aloys HARUSHMAGARA
- 1 Chargé de projet Informatisation : Agricole NIBONA
- 1 Assistante Administrative et Financière : Ruth NDAYISHIMIYE
- 2 Chauffeurs : Willy NIBITANGA ; François-Xavier NDORICIMPA

b) Personnel 2008-2009 (7)

- 1 Coordonnateur de projet : Isidore KIRUKIYE
- 1 Chargé de projet Logistique : Gaspard HABARUGIRA
- 1 Chargé de projet Transmissions : Aloys HARUSHMAGARA
- 1 Chargé de projet Informatisation : Agricole NIBONA
- 1 Assistante Administrative et Financière : Ruth NDAYISHIMIYE
- 2 Chauffeurs : Willy NIBITANGA ; François-Xavier NDORICIMPA

c) Personnel 2010-2011(3)

- Le Coordonnateur du projet : Isidore KIRUKIYE
- L'Assistante Administrative et Financière : Ruth NDAYISHIMIYE
- Un chauffeur : François-Xavier NDORICIMPA ; puis Jean-René CIZA

3.4 Personnel international

- Un Project Manager, qui était en même temps Chef de l'Unité Police au sein de la Section SSR-SA du BINUB

IV. MODALITES D'EXECUTION ET DE SUIVI

4.1 Modalités d'exécution

Le projet « Appui pour une Police Nationale du Burundi de Proximité Opérationnelle » est une initiative conjointe entre le Gouvernement du Burundi et les Nations Unies et s'inscrit dans le cadre du Plan Prioritaire pour la Consolidation de la

Paix au Burundi. Le projet a été mis en œuvre sous la modalité DEX, avec l'appui du PNUD comme agence de mise en œuvre. L'autorité de tutelle était le Ministère de la Sécurité Publique. Certaines activités ont été mises en œuvre par d'autres partenaires ou entités nationales. Les co-présidents du Comité de Pilotage Conjoint avaient la responsabilité globale pour la bonne réalisation du projet.

Le projet a été exécuté et supervisé à tous les niveaux par des équipes mixtes composées d'éléments représentant le Gouvernement de la République Burundi, le PNUD, le BINUB et d'autres partenaires internationaux. De cette façon, l'approche intégrée du processus de consolidation de la paix a été prise en compte.

4.2 Procédures d'acquisitions

La sélection des partenaires de mise en œuvre a été faite selon les règles et procédures du PNUD. De façon générale, cette sélection était faite sur la base d'un processus compétitif, sauf dans le cas de l'ONATEL et du Bataillon Génie Services qui sont des entreprises publiques offrant un avantage comparatif clair. Leurs interventions ont été organisées sous la modalité de la lettre d'accord.

Les fonds alloués au projet ont été gérés directement par le PNUD. Cette agence de mise en œuvre est responsable pour toute transaction financière, d'achats et d'approvisionnement effectuée sur la base du plan de travail préparé par l'unité de gestion du projet. Conformément au plan de travail approuvé, et selon les procédures de l'agence, le coordonnateur du projet a proposé des engagements de fonds, et a veillé au suivi régulier des déboursements et des dépenses en vue de l'atteinte des résultats prévus, le PNUD étant responsable pour l'approbation et l'exécution des paiements.

4.3 Modalités de Suivi et Evaluation

Tout le long de sa mise en œuvre, le projet a bénéficié de l'appui du Secrétariat Technique du Comité de Pilotage Conjoint. Le suivi et évaluation du projet a été fait à trois niveaux :

- Par l'unité de gestion du projet qui était responsable pour le suivi régulier des activités et pour la production des rapports périodiques (trimestriels et annuels) sur les plans narratifs et financiers;
- Par le Comité Technique de Suivi, qui était responsable auprès du comité de pilotage pour le suivi périodique des résultats atteints par le projet, ainsi que la revue des rapports produits par l'unité de gestion ;
- Par le Comité de Pilotage, qui était responsable pour l'évaluation de l'impact du projet dans le cadre de la mise en œuvre du Plan Prioritaire pour la Consolidation de la Paix.

En outre, le rôle de l'unité JMEU (Joint Monitoring and Evaluation Unit) du BINUB est à souligner dans cet exercice de suivi et évaluation. En effet, le projet a été invité à produire à la fin de chaque trimestre un rapport quantitatif des résultats atteints, sur

base d'indicateurs mesurables et pertinents, ce qui a permis de suivre régulièrement l'évolution du processus de mise en œuvre vers les résultats attendus.

Le projet a été soumis à deux audits, l'un interne au mois de novembre 2009 et l'autre externe au mois de mars 2010.

-La mission du mois de novembre 2009 avait pour but d'évaluer la contribution des projets du programme de la Réforme du Secteur de la Sécurité et de la Lutte contre la prolifération des Armes Légères et de Petit Calibre dans la réalisation de l'effet recherché à savoir : « L'amélioration de la sécurité humaine à travers le renforcement des capacités des forces de défense et de sécurité (FDS) à protéger les citoyens dans le cadre des institutions républicaines, et la réduction de la violence armée par le contrôle effectif de la prolifération des armes »

A l'époque de l'évaluation, des uniformes et attributs pour 16000 policiers ainsi que 17 véhicules et des équipements de communication radio avaient été transférés à la PNB, contribuant ainsi au renforcement de la capacité d'intervention et à l'amélioration de l'image de ce corps aux yeux de la population

Toutefois, la mission a estimé que l'évaluation était précoce puisqu'il y avait encore beaucoup d'activités en cours sur l'agenda du projet

-Tout comme la mission d'évaluation interne intervenue au mois de novembre 2009, la mission d'évaluation externe du mois de mars 2010 s'est révélée comme une évaluation de mi-parcours d'autant plus que la clôture opérationnelle du projet est intervenue une année plus tard. De ce fait, l'objectif ciblé qui était de faciliter la transformation de la Police Nationale Burundaise en une force de police communautaire n'était pas encore atteint. Toutefois, la mission a noté que les uniformes des policiers travaillant dans les bureaux et ceux de leurs collègues de la circulation routière étaient de bonne qualité, ce qui donnait une meilleure image et une bonne perception du corps par une bonne frange de la population.

En outre, le matériel de communication et de transport a amélioré l'efficacité de la Police dans certains cas

V. RESULTATS

- Le projet a consacré la plus grande partie de ses activités à la phase d'acquisition des équipements destinés à la PNB (Uniformes et attributs, informatisation, transmissions radio), à la formation des utilisateurs de ces équipements et de la nouvelle technologie transférée ainsi qu'au recrutement des spécialistes requis dans la mise en œuvre du projet

-La quasi-totalité des équipements prévus sur les trois volets du projet ont été acquis et la formation des utilisateurs est terminée. Le projet a organisé le transfert de propriété des équipements en quatre temps. Le dernier transfert en date est intervenu le 10 mars 2011.

- Le déploiement desdits équipements a déjà permis de renforcer la capacité opérationnelle par l'amélioration de la qualité des communications et de la rapidité des interventions des services et des déferrements des délinquants. Ces résultats couplés avec l'effet des nouveaux uniformes ont fini par améliorer l'image de la PNB aux yeux de la population.

-De cette façon, les préalables requis pour induire l'atteinte des résultats du projet à savoir : le renforcement de la discipline, la restauration de l'image et de la crédibilité de la PNB aux yeux de la population, la maîtrise de la couverture sécuritaire du pays et la modernisation de la gestion du personnel ont été réalisés. Ainsi, la population doit se sentir sécurisée par une police capable de réagir rapidement face à tous dangers immédiats et dans le respect des droits humains, objectif final consigné dans le plan prioritaire de Consolidation de la Paix.

Le projet est articulé sur trois volets à savoir :

5.1 . Le volet équipement individuel du policier.

Ce volet était chargé de doter chaque policier d'uniformes et attributs conformes à la législation en vigueur pour le rendre visible et facilement identifiable par la population. Il est également chargé d'assurer la formation et la sensibilisation des policiers afin de renforcer la discipline ; l'esprit de corps et le respect de l'Etat de droit. Par une plus grande responsabilisation des policiers ; ce projet vise la restauration de la confiance de la population en la police.

Sous ce volet, la Police Nationale du Burundi a acquis :

- des uniformes de toutes les sortes (Tenues de bureau, tenues de Maintien et Rétablissement de l'Ordre Public, imperméables et tenues de la Sécurité Routière) ainsi que les attributs (Grades, badges et autres insignes) pour 16000 policiers ;
 - des équipements conventionnels pour le contrôle routier ;
 - 10.000 exemplaires du code de déontologie; rédigé en Français et en Kirundi
 - 600 rames de papier et 400 registres;
- Sur demande du Ministère de la Sécurité Publique, le processus d'achat de 100 tenues des motards de la compagnie d'honneur de la République a été enclenché
 - Le projet a en outre organisé un partenariat entre la PNB et la RTNB pour la diffusion d'une émission par semaine du 01 janvier 2009 au 31 décembre 2010. Ces émissions radiodiffusées ont offert un espace de communication

entre la PNB, la population et l'administration au sujet des questions de sécurité

- Enfin, le projet a organisé la formation en logistique au profit de 67 policiers gestionnaires de stock

Le transfert des uniformes et attributs des policiers pour 16,000 hommes est venu soulager un besoin pressant chez le service bénéficiaire et trouver une réponse à la question de la régularité de la tenue policière et de l'identification du policier par son uniforme. La nouvelle tenue de la police a contribué à l'amélioration de l'image du policier burundais

Le 26 juin 2009, un lot de 32,000 tenues MROP livrées par la société CSV International de Paris a été transféré à la PNB. Malheureusement, ce lot comportait un défaut de fabrication caché si bien que le coloris s'est dégradé dès les premiers jours du port de l'uniforme par les policiers. La distribution qui avait commencé avec juillet 2009 a été suspendue dès le mois d'août 2009 et 13,917 tenues encore dans le stock de la PNB ont été restituées au PNUD le 22 décembre 2009. Le projet a récupéré le budget qui devait être utilisé pour payer le lot défectueux et un nouveau lot de 21000 tenues MROP a été acheté chez d'autres fournisseurs. La négociation entre le PNUD et le fournisseur défaillant n'ayant pas permis de dégager un consensus, l'affaire a été soumise à l'arbitrage.

5.2 . Le volet Transmissions Radio.

L'objectif de ce volet était d'améliorer la couverture sécuritaire du pays par le renforcement des capacités opérationnelles de la PNB en transmissions radio.

La mise en place d'un réseau des transmissions radio à travers toutes les structures de la PNB et la formation des utilisateurs ; l'organisation des centres d'opérations ainsi que la dotation d'un numéro d'appel téléphonique gratuit ont été identifiés comme stratégies pouvant permettre d'atteindre l'objectif spécifique de ce volet.

- Le projet a doté la PNB de 17 véhicules Nissan double cabine équipés chacun d'une radio VHF ainsi qu'un lot de 950 postes radio émetteurs-récepteurs
- La PNB a été dotée du mobilier et des équipements informatiques et de bureautique pour 6 centres d'opérations
- Le projet a acheté et installé 25 radios fixes HF et 6 stations relai radio

De commun accord avec la Police Nationale du Burundi et conformément aux dispositions du document de projet, le processus de mise en service des centres d'opérations et du numéro d'appel téléphonique gratuit a été initié en mettant à contribution l'expertise de partenaires spécialisés comme l'Office National des Télécommunications, l'Agence de Régulation et de Contrôle des Télécommunications et autres Agences qualifiées dans la communication. Remarquons sur ce chapitre que la mise en service des centres d'opérations et du numéro d'appel téléphonique, bien qu'initiée et annoncée au public, a dû

être reportée au-delà du 31 mars 2011 pour permettre aux services de la PNB d'affiner leurs dispositifs à l'interne pour mieux répondre aux sollicitations liées à ces nouveaux mécanismes

- 20 opérateurs radio et 6 techniciens de maintenance ont été formés pour la gestion des centres d'opérations. Ainsi, la PNB a été dotée de ressources humaines qualifiées pour la gestion et l'utilisation des réseaux de transmissions radio
- 51 bureaux de la PNB éparpillés à travers tout le pays ont été réhabilités pour recevoir les équipements informatiques et des transmissions radio. 6 parmi eux doivent servir de centres d'opérations

Le transfert de ces équipements, suivi de leur déploiement et de leur mise en service, a permis de renforcer la capacité opérationnelle de la PNB. Il y a amélioration de la qualité des communications et de la rapidité des interventions des services et des déferrements des délinquants.

Le projet a requis les services du consultant Jean-Pierre SINDYIGAYA pour le contrôle de qualité du réseau des transmissions radio.

Le rapport constate l'existence du réseau des transmissions radio en VHF et en HF, avec une couverture territoriale suffisante. Le consultant émet néanmoins quelques recommandations en vue de l'amélioration de la performance du système mis en place et la pérennisation des acquis

Telles sont l'acquisition de plaques solaires de plus grande capacité, l'installation de quatre autres stations-relai radio et la formation d'un nouveau contingent d'utilisateurs

5.3. Le volet Informatisation.

L'objectif principal de ce volet est d'améliorer la gestion de la PNB pour en faire un service administré de façon moderne et transparente. Cela passe par la mise en place d'un réseau informatique à travers les services de la PNB, l'acquisition et la mise en service des logiciels ainsi que la formation des utilisateurs.

- Le projet a acheté 91 ordinateurs desktops et 6 ordinateurs lap top ainsi que les Switch, les routeurs, les modems, les multiplexeurs et trois serveurs pour le réseau informatique étendu
- 31 réseaux informatiques locaux ont été installés
- Le site WEB de la PNB a été lancé en décembre 2009. Il sert de vitrine ouverte sur le monde et la population Burundaise pour la promotion de l'image et des activités de la PNB

- Le logiciel de la gestion du fichier du casier judiciaire et de la criminalité ainsi que celui de la gestion du personnel, carrières et paie ont été développés et testés
- La formation a été organisée pour 200 utilisateurs et 2 administrateurs de la base de données, ainsi que pour 25 cadres chargés de la mise en service du site WEB et 6 Administrateurs du réseau informatique
- Deux pylônes ont été installés à GASENYI I et à KOBERO pour une transmission nette du signal du réseau informatique étendu. Des faisceaux hertziens en commande seront portés sur ces pylônes à cette fin.
- Un groupe électrogène, 44 climatiseurs et 26 kits d'alimentation énergétique solaire ont été achetés et installés

La Société Soft Center a fourni le logiciel de la Gestion du Fichier du casier judiciaire et de la criminalité ainsi que celui de la Gestion du personnel, carrières et paie. La même maison a formé les utilisateurs de la de la base de données.

La société Star Systems a été choisie pour le câblage et l'installation des réseaux informatiques locaux ainsi que leur interconnexion. La même société a formé 6 administrateurs du réseau informatique

L'Office National des Télécommunications(ONATEL) participe à l'interconnexion des réseaux informatiques locaux aux côtés de Star Systems. Suite à la lenteur constatée dans le chef de l'ONATEL, cette activité sera parachevée au-delà du 31 mars 2011, après quoi les logiciels pourront être mis en service sur le réseau informatique

Le consultant Aimé RUKOHOZA a été recruté pour le contrôle qualité du réseau informatique. Ses interventions sont prévues à la fin de l'interconnexion des réseaux informatiques locaux et de l'installation des faisceaux hertziens à GASENYI I(KIRUNDO), KOBERO(MUYINGA) et Aéroport de BUJUMBURA

5.4 Tableau des équipements acquis par la PNB à travers le projet

N0	BIENS/SERVICE S	Quantité	Montant total (USD)	Localisation/Etat de l'activité	Date de Transfert
1	Uniformes et attributs des policiers	Tenue de travail : 4,500 Tenue d'exercice /MROP: 32,000 Attributs : 16,000 Tenue de la sécurité Routière : 600 kits	2, 314,982	Transférés à la PNB	26/06/2009
2	Matériel roulant véhicules équipés de radios	17 véhicules 17 radios VHF montés sur véhicules	442,000	Transférés à la PNB	19/09/2008
3	Equipements des transmissions radio	536 postes radio E/R VHF	369,872	Transférés à la PNB	16/12/2008

N0	BIENS/SERVICES	Quantité	Montant total (USD)	Localisation/Etat de l'activité	Date de Transfert
4	Equipement des centres d'Opérations	6 télécopieurs 6 téléphones mobiles, 6 appareils téléphoniques, 6 postes téléviseurs.	6,507	Transférés à la PNB	11/05/2010
5	Magnéto et cassette	6	2,339.56	Transférés à la PNB	11/05/2010
6	Stations répéteurs	6	36,404	Transférés à la PNB	11/05/2010
7	Radio fixes HF	25	25,182.78	Transférés à la PNB	11/05/2010
8	Postes radio, module de cryptophonie, batteries, chargeurs radio VHF GP340	414 radios VHF GP 340 1,112 modules	159,234.06 320,000	Transférés à la PNB	11/05/2010
9	Groupe électrogène	1	19,243	Transféré à la PNB	10/03/2011
10	Mobilier pour centres d'opération	2 bureaux 18 tables simples 12 chaises 60 armoires	4,151	Transférés à la PNB	11/05/2010
11	ordinateurs+ accessoires et antivirus	86	252,630	Transférés à la PNB	10/03/2011
12	Kits alimentation solaire-78 panneaux	26	96,207	Transférés à la PNB	10/03/2011
13	Climatiseurs	44	26,199	Transférés à la PNB	10/03/2011
14	Logiciel de gestion du casier judiciaire et de la criminalité	1	97,834	Transféré à la PNB	10/03/2011
15	Logiciel de gestion pers. Carrière et paie	1	72,464	Transféré à la PNB	10/03/2011
16	Création du site WEB		6,123.46	Transféré à PNB - lancement officiel du site 03.12.2009	03/12/2009
17	Modem1-2 /Routeur	1	102,516	Transférés à la PNB	10/03/2011
18	Equipements pour la biométrie	20 Scanner de production GED 1 Verifinger standard 6.0 SDK 1 WSQ Licence and media 19 Verifinger standard 6.0 Licenc 1 Microsoft SQL Server 2008 stan 200 Antivirus Symantec endpoint	37,167	Transférés à la PNB	10/03/2011
19	Achat des multiplexeurs et accessoires	4 MiniDSLAM avec 16 acces xDSL 10 MiniDSLAM avec 8 acces xDSL 13 Onduleurs 800 VA 1 Convertisseurs 12V dc/220V ac 2 Batteries 12V dc 1 Collier 35 Multiprise de 6 ports	80,488	Transférés à la PNB	10/03/2011
20	Mise à niveau électrique des locaux	51 sites identifiés	141,272	LoA signée par le Ministre de la Sécurité Publique, celui de la	Fin des travaux : Juillet 2010

N°	BIENS/SERVICES	Quantité	Montant total (USD)	Localisation/Etat de l'activité	Date de Transfert
				Défense Nationale et des Anciens Combattants et la Direction du PNUD	
21	Installation du réseau informatique à la PNB	Ministère S.P Direction Générale PNB Commissariats Généraux Commissariats Provinciaux Postes Frontières	75,479	31 réseaux informatiques locaux installés après la mise à niveau électrique	L'interconnexion des réseaux locaux est une des activités résiduelles à parachever après la date de clôture
22	Installation des Stations relais Radio	6 dans les provinces de Bujumbura-mairie, Bururi, Cankuzo, Cibitoke, Karruzi et Ngozi	370,097	LoA signée par le Ministre de la Sécurité Publique et celui des Transports, Postes et Télécommunications Installation terminée	11/05/2010
23	Petits équipements conventionnels pour le contrôle routier	Sifflet en métal 1000 ; Cordons pour sifflet 1000 ; Cône de lubeck 200 ; Lampe Torche 100 ; Gyrophare 50 ; Herses routières 100.	283,550	Transférés à la PNB	10/03/2011
24	Tenue des motards pour l'escorte officielle	100 tenues	247,000	Procédure de commande en cours	En attente de la livraison
25	Commande d'uniformes et attributs complémentaires				
		5000 tenues MROP	198,500	Transférés à la PNB	10/03/2011
		16000 tenues MROP	544,400	Transférés à la PNB	11/05/2011
26	Impression du code de déontologie	10 000 exemplaires versions françaises et Kirundi	5,810	Transférés à la PNB	10/03/2011
27	Contrôle de qualité transmission radio		3,448	Prestation effectuée par le consultant SINDAYIGAYA Jean-Pierre	Rapport déposé octobre 2010
28	Contrôle de qualité informatisation		5,000	Recrutement du consultant Aimé RUKOHOZA effectué	Activité reportée en aout 2011 pour attendre la fin de l'installation du réseau informatique étendu
29	Conception et production des Spots et affiches pour n° vert	23 panneaux 50 spots	63,520	Prestation effectuée	2 ^{ème} semestre 2010
30	Consultant en communication	Réalisation d'un film de reportage sur les tenues MROP en litige	5,405	CD remis à PM/Chef unité Conseiller Police BINUB	Activité terminée novembre 2009
31	Fourniture et installation de deux pylônes	2 pylônes, l'un à GASENYI I (KIRUNDO) et l'autre à KOBERO (MUYINGA)	188,980	En cours de finalisation de l'installation/ONATEL	Le transfert se fera concomitamment avec celui des faisceaux hertziens

N0	BIENS/SERVICES	Quantité	Montant total (USD)	Localisation/Etat de l'activité	Date de Transfert
32	Fourniture et installation des faisceaux hertziens PDH	A porter sur les deux pylônes de GASENYI I et KOBERO	158,727	Commande en cours. Livraison prévue fin juillet 2011	Août 2011, après fourniture et installation
33	Equipements de l'Unité de Gestion du projet				
	Véhicules TOYOTA HILUX DC	2	58,000	Transférés à la PNB	10/03/2011
	Motos YAMAHA	2	4,704	Transférés à la PNB	10/03/2011
	Appareils téléphoniques Panasonic	5	1,865	Transférés à la PNB	10/03/2011
	Photocopieur Canon	1	790	Transférés à la PNB	10/03/2011
	Desktops complets	5	4,332	Transférés à la PNB	10/03/2011
	Scanner	1	88	Transférés à la PNB	10/03/2011
	Imprimante Laser Jet noir	1	267	Transférés à la PNB	10/03/2011
	Tables de bureau	5	1,315	Transférés à la PNB	10/03/2011
	Fauteuils de bureau	5	1,215	Transférés à la PNB	10/03/2011
	Chaises de réception	10	428	Transférés à la PNB	10/03/2011
	Armoires métalliques hautes	2	914	Transférés à la PNB	10/03/2011
	TOTAL		6,838,750		

5.5 NOTE SUR LES ACTIVITES RESIDUELLES

La clôture opérationnelle du projet est intervenue le 31 mars 2011. Néanmoins, des activités dont la liste est reprise dans le tableau ci-après doivent être parachevées au-delà de la date de clôture.

Le PNUD et le Ministère de la Sécurité Publique ont convenu des modalités de conduite de ces activités. Le Ministère de la Sécurité Publique doit désigner un point focal pour le suivi des activités résiduelles. Il s'agit de :

- Transfert du nouveau lot de 16000 tenues MROP : La livraison par le fournisseur est intervenue le 31 décembre 2011. Des échantillons ont été envoyés au laboratoire pour contrôle de qualité. Le transfert du lot a été reporté pour attendre la réponse du laboratoire.
- Interconnexion des réseaux informatiques locaux de la PNB : 31 sites de la PNB doivent être interconnectés dans le cadre d'un réseau informatique étendu. ONATEL a commencé les interventions à Bujumbura et doit donner le chronogramme pour le reste du pays

- Déploiement des équipements informatiques : La société Star Systems attend le chronogramme d'ONATEL pour établir le sien
- Acquisition des faisceaux micro-wave : Pour une bonne transmission du signal du réseau informatique, des faisceaux micro-wave ont été prévus sur les pylônes installés à GASENYI I, KOBERO et Aéroport de Bujumbura. ONATEL est chargé de la fourniture et de l'installation des faisceaux. Cet office est en train de discuter avec le fournisseur potentiel en sous-traitance
- Installation des équipements pour l'alimentation énergétique solaire : Des équipements pour l'alimentation énergétique solaire ont été achetés et installés sur les sites des réseaux informatiques et des transmissions radio dépourvus du courant électrique continu. Il reste à installer ces équipements à GASENYI I et à KOBERO. La société ITCO est chargée de cette activité
- Contrôle de qualité du réseau informatique : Le consultant recruté n'a pas pu travailler dans la période initialement prévue puisque le réseau informatique étendu n'est pas encore installé.
Les Ressources Humaines du PNUD ont été saisies pour le report de la période de prestation ou pour l'établissement d'un nouveau contrat. Le consultant a donné son accord pour et aménagement
- Achat de 100 tenues des motards de la compagnie officielle d'escorte : Le DAO a été republié jusqu'au 08 mars 2011
En cours d'analyse des offres

VI. LECONS APPRISES ET RECOMMANDATIONS

6.1 Contraintes majeures et retard dans l'exécution

- Les délais de procédures pour l'acquisition des équipements commandés à l'extérieur du pays n'avaient pas été pris en compte dans le chronogramme initial. En outre, des avis de recrutement pour la sélection d'experts indispensables dans la mise en œuvre de certaines activités ont été infructueux, entraînant la relance du processus sans avoir nécessairement le bon candidat. De plus, la spécificité des équipements acquis a impliqué parfois un contrôle de qualité préalable avant le transfert au Gouvernement.
- Le projet a commencé en Octobre 2007 et devait durer une année. Suite aux contraintes constatées en cours de mise en œuvre, la clôture opérationnelle est intervenue le 31 mars 2011, totalisant ainsi un retard de 29 mois

6.2 Impact des partenariats clés

Le projet a suscité un effet catalytique sur la communauté internationale et en particulier avec les Coopérations Néerlandaises Belges qui occupent une place très importante dans la continuité du développement et de l'amélioration de la capacité institutionnelle du secteur de la sécurité. Ces domaines de coopération prolongent l'action engagée par le projet pionnier du Fond de consolidation de la paix en

particulier dans les domaines de la formation, l'organisation, la planification stratégique et l'appui au développement des infrastructures. Notons à titre indicatif que la coopération belge s'est engagée à produire 7000 exemplaires du code de déontologie de la PNB en complément à l'apport du projet PBF et à initier des actions de diffusion et de vulgarisation du contenu au sein des policiers

6.3 Leçons apprises et pérennisation

-Le délai de mise en œuvre d'une année s'est révélé irréaliste pour un projet d'une si grande envergure aussi bien du point de vue de la nature que de la quantité des activités

-Le projet répond à l, objectif global recherché, mais à l'instar de toutes les initiatives de même nature, l'effet se manifesterà à moyen terme tandis que l'impact correspond aux résultats de long terme

- Il est à noter que le mécanisme de recouvrement des coûts ayant été appliqué, en particulier au niveau des coûts directs liés à la mise en œuvre des projets (ISS), n'avait pas été initialement pris en compte

-La formation des utilisateurs des nouveaux équipements, suivie de leur déploiement et mise en service a permis une meilleure efficacité dans l'utilisation des moyens répondant aux besoins nombreux de l'intervention

-La dotation de 10.000 exemplaires du code de déontologie de la PNB écrit en KIRUNDI et en Français permettra une plus grande prise de conscience de la fonction du policier au service du secteur public. Le fait d'avoir présenté chaque exemplaire du code dans les deux langues est une stratégie visant l'accessibilité de l'outil à tous les policiers, même ceux qui ne sont pas performants dans la langue française

Il est intéressant de remarquer que le programme dit « Professionnalisation de la Police » financé par la coopération Belge s'est proposé de produire 7000 exemplaires du même code et d'organiser des ateliers de vulgarisation dans deux commissariats pilotes de la PNB

-Dans le cadre de la pérennisation des acquis du projet, les autorités de la PNB ont été régulièrement associées dans la mise en œuvre afin de préparer la prise en mains des dossiers par la partie nationale à la clôture du projet. En outre, il a été convenu que le Ministère de la Sécurité Publique désigne un point focal pour le suivie des activités résiduelles au-delà du 31 mars 2011.

- La professionnalisation, a modernisation et l'efficacité de la PNB ne peuvent se développer que dans un environnement de travail et d'infrastructures appropriés. En outre, la quantité des moyens de transport et de communication prévus dans le projet sont loin de satisfaire les besoins de la PNB; sans oublier que le réseau informatique ne sera pas étendu jusqu'aux postes de police communaux. C'est dans ce contexte de précarité organisationnelle et d'insuffisance d'équipements que la PNB a requis du temps supplémentaire pour l'organisation des centres d'opérations et la mise en service du numéro d'appel téléphonique gratuit. Il est nécessaire de continuer la

mobilisation des ressources pour la réhabilitation des commissariats provinciaux et des postes de police communaux, l'acquisition de matériels roulants et autres équipements indispensables et la formation des équipes d'intervention pour faire face aux besoins et sollicitations encore nombreux. Sans oublier la diffusion et la vulgarisation des dispositions pertinentes du code de déontologie en matière d'éthique, de professionnalisme et de respect de la personne humaine

ANNEXE (Classeur)

- 1- Document de projet (Prodoc)
- 2- Rapport annuel 2007
- 3- Rapport annuel 2008
- 4- Rapport annuel 2009
- 5- Rapport annuel 2010
- 6- Rapport trimestriel janvier-mars 2011
- 7- Code de déontologie de la PNB (OM Juillet 2009)
- 8- Schéma Informatisation de la PNB(PPT)
- 9- Répartition des Commissariats Provinciaux par Région de Police
- 10- Rapport de Contrôle de qualité du réseau des transmissions radio
- 11- Rapport de la mission d'évaluation de l'effet du programme SSR-SA
- 12- Rapport de la mission d'évaluation externe des projets PBF
- 13- Organigramme du Ministère de la Sécurité Publique
- 14- Protocole d'utilisation des radios E/R VHF